

Neuchâtel, le 26 mai 2021

## Dernier exercice financier pour les anciennes communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin

**Les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont bouclé leur dernier exercice comptable avant la fusion : les quatre rapports seront présentés, comme prévu par la Convention de fusion, au Conseil général de la nouvelle commune, lors de sa séance du 28 juin prochain. Les résultats financiers ont été impactés par la pandémie de Covid-19 et par la baisse des rentrées fiscales, les communes ayant par ailleurs déployé d'importantes mesures de soutien à leurs acteurs locaux. Mais la réunion des forces née de la fusion, ainsi qu'une assise financière solide, doivent permettre d'affronter la crise avec confiance. D'importants investissements contribueront à stimuler la relance sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune.**

Si la fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin est opérationnelle depuis le début 2021, les quatre anciennes autorités n'avaient pas totalement terminé leurs travaux : elles ont procédé à une dernière opération importante dans la vie d'une collectivité, le bouclage des comptes. Et comme le prévoit la Convention de fusion, ce sont les nouvelles autorités qui en seront saisies, lors de la séance du Conseil général du 28 juin.

### Impact du Covid-19

Pour la Ville de Neuchâtel, l'année 2020 boucle sur un excédent de charges de 13,158 millions de francs. « *L'impact de la crise du coronavirus a fortement marqué l'exercice* », a relevé ce mercredi devant la presse Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, en charge des finances : « *L'effet financier de cette crise se monte à 7 millions de francs, dont 2,3 millions de mesures de soutien aux acteurs locaux* ». Les recettes fiscales sont en recul de 5,6 millions de francs par rapport au budget.

Les comptes de Corcelles-Cormondrèche bouclent sur un bénéfice de 1'309'000 francs, alors que ceux de Peseux et de Valangin enregistrent une perte de respectivement 941'200 francs et 116'450 francs. La crise du Covid a pesé sur ces résultats, notamment par des recettes fiscales en baisse, mais aussi en raison du soutien important aux acteurs locaux, pour un montant total de 550'000 francs. Dans ces trois communes, les travaux liés à la fusion ainsi que la constitution de provisions ont également provoqué une hausse des

charges. Le résultat final est cependant amélioré par la réévaluation de la valeur de certaines participations et de divers biens du patrimoine financier selon les mêmes méthodes que la Ville de Neuchâtel.

Les investissements se sont poursuivis malgré la crise dans les quatre communes. Ainsi, à Neuchâtel, la politique de mise en valeur du patrimoine bâti et l'entretien des infrastructures ont permis de continuer les travaux de rénovation de la Collégiale, du Temple du Bas, de la station de traitement de l'eau de Champ-Bougin, de la structure d'accueil du Cerf-Volant et du cimetière de Beauregard.

A Peseux, les investissements ont notamment porté sur la création de zones 30, le remplacement de la production de chaleur au collège des Guches ou l'étude d'aménagement du centre du village. A Corcelles-Cormondrèche, les principaux investissements ont porté sur la rénovation douce du bâtiment de la Croix 4 et sur des travaux d'embellissement de la commune.

### Programme d'investissements

Outre la pandémie de Covid-19, les travaux relatifs à la fusion ont beaucoup occupé l'an dernier tant les autorités que le personnel des quatre communes. Ces travaux sont reflétés dans le Livre de la fusion, synthèse des ambitions politiques et de la vision organisationnelle pour la nouvelle commune, remis au Conseil communal élu en octobre 2020 : donner envie de vivre à Neuchâtel, être un haut lieu de créativité et d'innovation et viser la simplicité et l'efficience sont les trois objectifs principaux qui y sont ancrés. « *Et notre programme politique 2022-2025, en cours d'élaboration, tiendra largement compte de ces ambitions, avec d'importants investissements prévus sur l'ensemble du territoire communal* », a précisé Thomas Facchinetti, vice-président du Conseil communal.

« *Avec des montants globaux de 331 millions de francs de réserves et de 113 millions de fortune à fin 2020, notre commune a une assise financière solide* », relève de son côté la présidente du Conseil communal, Violaine Blétry-de Montmollin. « *Cela doit nous permettre d'affronter la crise avec confiance et de présenter un programme de relance, en adéquation avec la vision et les ambitions de notre nouvelle commune* ».

Le Conseil communal se réjouit du nouveau dynamisme né de la fusion et des nombreux projets, tant publics que privés, qui vont s'y développer ces prochaines années. Il en profite pour remercier les anciennes autorités, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, de l'engagement important dont ils ont fait preuve durant tout le processus de fusion, dans le contexte compliqué de la pandémie.

**Les rapports complets se trouvent sur [www.neuchatelville.ch/anciennes-communes](http://www.neuchatelville.ch/anciennes-communes)**

#### Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, responsable des Finances 032 717 71 02  
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal, 032 717 72 00

